



Belga

Date: **23-09-2022**

Page:

Periodicity: **Daily**

Journalist: -

Circulation: **0**

Audience: -

L'architecture et l'urbanisme bruxellois en souffrance, s'insurge l'Ordre des Architectes

(BELGA) = L'architecture et l'urbanisme bruxellois sont en état de "pleine souffrance", dénonce l'Ordre des Architectes, dans une lettre ouverte publiée vendredi. Parmi les griefs énumérés dans la missive, la profession s'insurge de la durée moyenne de trente mois pour une procédure de demande de permis d'urbanisme à Bruxelles.

"Des maîtres d'ouvrages maltraités, des architectes incompris et une pauvreté architecturale: le constat est effrayant pour une capitale européenne qui se veut la capitale de l'Europe", déplorent Philippe Meilleur, Président du Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des Architectes, Sébastien Mouffe, secrétaire du Conseil francophone et germanophone de l'Ordre des Architectes et Thierry Baneton, responsable de la Chambre des matières bruxelloises dans cette lettre ouverte.

"La politique régionale et les législations en vigueur font fuir les investisseurs, freinent les maîtres d'ouvrages dans leur volonté de réaliser des projets, suscitent une explosion des irrégularités urbanistiques et contribuent à une pauvreté architecturale", dépeignent les signataires.

Ils regrettent avant tout une "scandaleuse lenteur administrative", alors que leurs collègues architectes se heurtent à une durée moyenne de trente mois pour une procédure de demande de permis d'urbanisme à Bruxelles. "Il n'est plus question d'architecture mais de juridisme", critique la profession qui de surcroît se plaint de blocages procéduraux.

L'Ordre met en avant que 80% des demandes de permis d'urbanisme à Bruxelles reçoivent des avis de dossier incomplet de la part des autorités "et ce souvent sans réel fondement". Il évoque des décisions arbitraires et des dépassements de délais pour statuer.

Aux yeux des architectes, les autorités communales et régionales se rejettent la responsabilité des errements de procédure, sans se remettre en question.

Le secteur épingle encore que les commissions de concertation deviennent "de véritables tribunaux populaires", et que le labyrinthe législatif, sujet à interprétation, empêche "l'audace et la création architecturales".

L'Ordre plaide donc pour une révision du Code bruxellois de l'aménagement du territoire et du règlement régional pour simplifier les procédures. Cependant, il se dit confronté à une "surdité sournoise du politique" alors que les propositions formulées pour corriger la situation sont rarement entendues voir même souvent ignorées. "Le manque de volonté du pouvoir politique à favoriser l'émulation architecturale est criant", s'insurge la profession.